

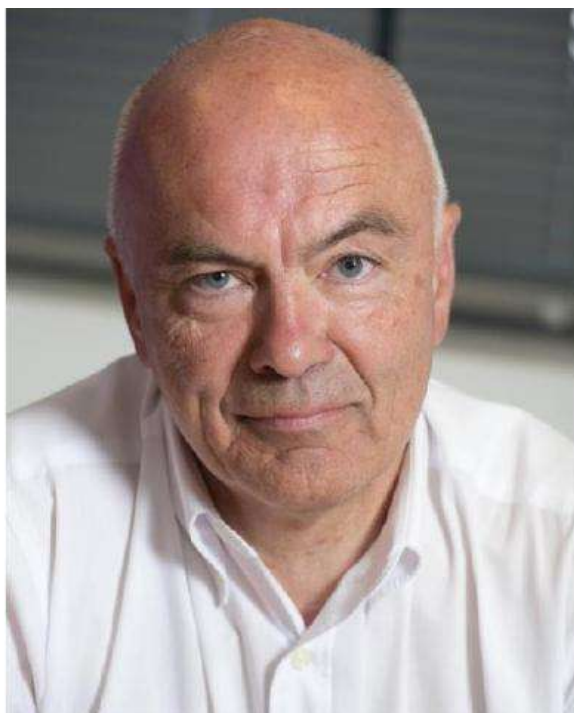
3. [Passe d'armes à l'Assemblée nationale sur le rôle du SG mer](#)

•

« Nous voulons lutter contre la gabegie administrative et économiser les deniers publics. En particulier quand existent des doublons », a défendu le député des Côtes-d'Armor Marc Le Fur. (Photo : Ouest France)



•



•
« Nous voulons lutter contre la gabegie administrative et économiser les deniers publics. En particulier quand existent des doublons », a défendu le député des Côtes-d'Armor Marc Le Fur. (Photo : Ouest France)

Passe d'armes à l'Assemblée nationale sur le rôle du SG mer

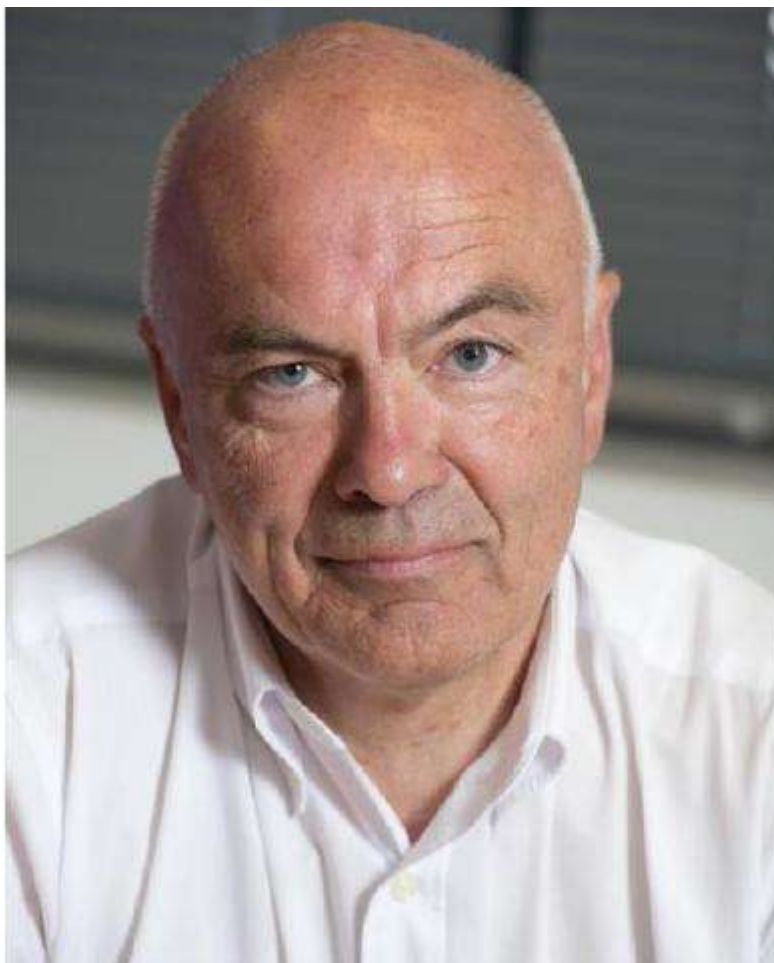
Publié le 10/11/2022 18:09 | Mis à jour le 10/11/2022 18:35

Marc Le Fur, député LR des Côtes-d'Armor, a proposé, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 novembre, de supprimer le poste de secrétaire général à la mer, occupé par [Didier Lallement](#). Pour lui, la fonction double avec celle du secrétaire d'État à la mer, [Hervé Berville](#).

Le député des Côtes-d'Armor LR Marc Le Fur veut faire des économies. « **Nous voulons lutter contre la gabegie administrative et économiser les deniers publics. En particulier quand existent des doublons. Voilà pourquoi nous vous proposons de supprimer un poste : celui de secrétaire général à la mer.** » C'est pourquoi il a déposé un amendement le mardi 8 novembre pour supprimer ce poste occupé depuis le 3 octobre par [l'ancien préfet de police de Paris](#), Didier Lallement.

Marc Le Fur estime que le « **poste de secrétaire général pouvait parfaitement se justifier lorsqu'il n'y avait pas de ministre, mais nous avons désormais un secrétaire d'État chargé de la mer. Hervé Berville, ce jeune secrétaire d'État, a très bien commencé sa tâche, mais il est chaperonné par un secrétaire général à la mer qui a le même champ de compétences que lui. Rien ne justifie l'existence d'un secrétaire général dès lors qu'il existe un secrétaire d'État** ». Constat partagé par le député Insoumis Éric Coquerel,

président de la commission des finances : « **Pour le coup, j’apprécierais de faire l’économie proposée par M. Le Fur.** »



« Nous voulons lutter contre la gabegie administrative et économiser les deniers publics. En particulier quand existent des doublons », a défendu le député des Côtes-d’Armor Marc Le Fur. (Photo : Ouest France)

Lors du débat en séance, Jean-René Cazeneuve, député Renaissance et rapporteur général, a précisé au député Marc Le Fur que la « **Première ministre a un conseiller en santé et un conseiller militaire, alors qu’il existe un ministre de la Santé et de la prévention, et un ministre des Armées. Le secrétaire général de la mer, dont la première mission est de conseiller la Première ministre sur ce sujet, a aussi la responsabilité des préfets de la mer. C’est une fonction totalement distincte de celle du secrétaire d’État. À défaut d’un retrait, j’émettrais un avis défavorable** ».

Le ministre de l’Action et des Comptes publics, Gabriel Attal, a rappelé la hiérarchie : « **Le secrétaire d’État chargé de la mer a autorité sur le secrétaire général de la mer, et non l’inverse comme vous l’avez suggéré dans votre intervention. Les ministres et secrétaires d’État ont besoin d’avoir une administration à leur côté pour coordonner les politiques**

et pour animer les services de l'État sur les territoires. Il est donc heureux pour les politiques maritimes que nous ayons un secrétaire général de la mer, et j'espère que cela va durer. »

Amendement rejeté

Le député Modem morbihannais Jimmy Pahun a souligné que le SG mer « **était chargé de l'action de l'État en mer, mise en place après la catastrophe de l'« Amoco Cadiz », afin de prévenir les drames et marées noires qui pourraient survenir. Il n'y a pas mieux organisé en France. Rappelons qu'un bateau entre dans la Manche toutes les minutes et demie, ce qui nécessite un service maritime fort** ». Après le débat, l'amendement déposé par Marc Le Fur a été rejeté (137 pour/153 contre).

Le principal intéressé, Didier Lallement, a répondu, agacé, à Marc Le Fur en préambule de son intervention le mercredi 9 devant plus de 1 200 personnes réunies à Lille aux [Assises de l'économie de la mer](#). L'ancien préfet de police, a déroulé, par le menu, l'ensemble des missions « **d'importance** » d'un secrétaire général à la mer.

Vincent JARNIGON
UPPM revue de presse